

Note sur l'alignement à la norme

Alignement avec le Plan d'action fédéral

Comment la norme pancanadienne de prévention, d'éducation et d'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire s'aligne avec le Plan d'action fédéral

En bref

La nouvelle norme pancanadienne *Prévention, éducation et intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire : une approche multiniveau et développementale, de la maternelle à la 12^e année au Canada* (la Norme) et le *Plan d'action* partagent la même vision : prévenir les méfaits liés à la consommation de substances chez les jeunes grâce à des approches globales, fondées sur les données probantes, axées sur l'équité et ancrées dans le milieu scolaire. Ce sont des ressources complémentaires conçues pour être utilisées ensemble.

Le **Plan d'action** (2021) a établi un fondement conceptuel et un appel à l'action, en introduisant un modèle qui intègre le cadre de la santé globale en milieu scolaire à des approches de prévention en amont, de réduction des méfaits, de réduction de la stigmatisation et axées sur l'équité.

La **Norme** (2026) traduit cette vision en un cadre structuré et pratique — organisé par stade de développement, niveau de soutien et attribution responsabilités — que les écoles peuvent adopter, adapter et améliorer continuellement au fil du temps. Elle fournit l'architecture de mise en œuvre envisagée par le *Plan d'action*.

© 2026 Ancrer le changement

La présente Note d'alignement a été préparée au nom du Comité exécutif d'Ancrer le changement par : Tonje Molyneux, Ava Chaplin, Rhowena Martin, Shea Wood, Sarah McIlwaine, Shawna Meister, Reg Klassen, Ryan Fahey, Matt Drabenstott et Emily Jenkins.

Veillez citer ce document comme suit : Ancrer le changement. (2026).

Alignement de la norme pancanadienne de prévention, d'éducation et d'intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire avec le Plan d'action. Vancouver : Ancrer le changement.

Ancrer le changement est une initiative nationale visant à transformer la manière dont les écoles du Canada abordent l'usage de substances grâce à une prévention, une éducation et une intervention coordonnées et fondées sur des données probantes. Son approche s'appuie sur la science du développement et de la prévention, le bien-être des élèves et les réalités concrètes des systèmes éducatifs.

L'initiative est menée dans le cadre d'un partenariat collaboratif entre Bienamont : Le Centre canadien d'innovation en santé mentale et consommation de substances chez les enfants et les jeunes de l'Université de la Colombie-Britannique, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), l'Association canadienne des administrateurs et administratrices de systèmes scolaires (ACASS), Éducation physique et santé Canada (EPS Canada) et la Commission des élèves du Canada (CÉC).

Pour en savoir plus sur Ancrer le changement:

Courriel: info@ancrerlechangement.ca

Site internet: www.ancrerlechangement.ca

Also available in English.

Objectif de ce document

Ce document est destiné aux responsables du secteur de l'éducation, aux professionnels de la santé en milieu scolaire, aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes qui connaissent déjà le *Plan d'action* et souhaitent comprendre comment la nouvelle Norme s'y inscrit. Plus précisément, ce document :

- **met en évidence** les fondements et les valeurs en commun dans les deux ressources
- **souligne les contributions distinctes** de la Norme au paysage actuel
- **illustre comment** le *Plan d'action*, les ressources connexes d'Éducation physique et santé (EPS) Canada et la Norme peuvent être utilisés conjointement
- **appuie les conversations au sujet de l'adoption** la Norme, en la situant au sein de l'écosystème actuel de la santé en milieu scolaire au Canada

À propos des deux ressources

Le Plan d'action (2021)

Publié par l'Agence de la santé publique du Canada, le *Plan d'action : Prévenir les méfaits liés à la consommation de substances chez les jeunes par une approche globale de la santé en milieu scolaire* est issu d'un forum national réunissant plus de 50 parties prenantes du milieu scolaire. Il présente un modèle conceptuel qui combine le cadre de la santé globale en milieu scolaire avec quatre approches d'intervention fondées sur des données probantes (prévention en amont, réduction des méfaits, réduction de la stigmatisation et approches axées sur l'équité) et énonce des principes d'action pour guider la mise en œuvre. EPS Canada a ensuite développé une série de ressources d'accompagnement, notamment des formations en ligne, des ateliers et des guides stratégiques, pour aider les éducateurs et les écoles à s'engager dans le modèle du *Plan d'action*.

La Norme pancanadienne (2026)

Élaborée dans le cadre d'un partenariat entre Bienamont de l'Université de la Colombie-Britannique, le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances (CCDUS), l'Association canadienne des gestionnaires de commissions scolaires (ACGCS), Éducation physique et santé (EPS) Canada et la Commission des élèves du Canada (CÉC), sous la direction du Groupe CSA, la Norme propose un ensemble structuré d'articles organisés selon trois stades de développement (maternelle à 5^e année, 6^e à 9^e année, 10^e à 12^e année), trois niveaux de soutien



(universel, ciblé, intensif) et intégrées dans un cadre d'écoles promotrices de santé — aussi appelé écoles en santé et santé globale en milieu scolaire. Chaque article attribue des responsabilités aux décideurs politiques, aux administrateurs ou au personnel scolaire et utilise un langage normatif (« doit », « devrait », « peut ») pour distinguer l'impact potentiel des différentes recommandations.

Fondements partagés

La Norme et le *Plan* s'appuient sur les mêmes données probantes et les mêmes principes philosophiques. Tableau 1 présente les correspondances entre les principes fondamentaux et les démarches en commun entre les deux documents.

Tableau 1		
Fondements communs	Dans le Plan d'action	Dans la Norme
Santé globale en milieu scolaire / Écoles promotrices de santé / Écoles en santé / Écoles santé	Cadre organisationnel de base ; quatre composantes (enseignement et apprentissage, environnement social et physique, politiques, partenariats et services) structurent l'ensemble de la planification des interventions.	Cadre d'orientation ; quatre composantes (enseignement et apprentissage, environnements et relations, politiques, partenariats et services) associées aux articles à chaque niveau et à chaque stade.
Prévention en amont et facteurs de protection	L'une des quatre approches d'intervention ; message clé : « les meilleures mesures de prévention n'ont parfois rien à voir avec la consommation de substances » ; met l'accent sur le lien avec l'école, les relations, les activités parascolaires, la promotion de la santé mentale	Mise en œuvre par les articles de niveau 1 à chaque stade de développement ; met l'accent sur la prévention fondée sur le sentiment d'appartenance, l'activité physique encadrée ou guidée, le développement des centres d'intérêt, l'apprentissage socio-émotionnel
Réduction des méfaits / Minimisation des méfaits	L'une des quatre approches d'intervention ; définie comme pragmatique, non punitive, se mettant « au diapason » des jeunes ; certains exemples comprennent les recommandations sur la consommation à moindre risque, les politiques du « bon samaritain ».	Intégrée en tant que principe directeur ; mise en œuvre par le biais de réponses aux incidents qui n'ont pas recours à l'exclusion (niveau 2), de la planification de la sécurité, de la sensibilisation aux intoxications aux substances adaptées au stade de développement et d'une orientation explicite de réduction des méfaits à tous les niveaux.

Tableau 1

Fondements communs	Dans le Plan d'action	Dans la Norme
Réduction de la stigmatisation	L'une des quatre approches d'intervention ; aborde la stigmatisation systémique, publique et auto-stigmatisation ; préconise un langage centré sur la personne, des espaces sécuritaires et des programmes scolaires visant à lutter contre les idées reçues.	Intégrée à tous les niveaux grâce à la déstigmatisation dans l'enseignement, au niveau 1, à des réponses non punitives aux niveaux 2 et 3, à des politiques axées sur les forces et au principe directeur visant à préserver la dignité et à normaliser le recours à l'aide.
Démarches axées sur l'équité	L'une des quatre approches d'intervention ; met l'accent sur la sécurité culturelle, les pratiques tenant compte des traumatismes et de la violence, et la prise en compte des préjudices disproportionnés subis par les populations autochtones, LGBTQ2+ et autres populations prioritaires.	Intégrées en tant que principe directeur (ÉDID) ; intégrées dans la formulation des articles (par exemple, dépistage adapté à la culture, mobilisation des aînés/soutiens culturels, CUA, décolonisation) ; appliquées à tous les niveaux et à tous les stades de développement.
Voix et engagement des jeunes / élèves	Mise en avant dans les Principes d'action ; les jeunes « qui jouent un rôle essentiel » et des « experts » ; appelle à une participation significative dans la conception des programmes.	Intégré en tant que principe directeur ; mise en œuvre par le partenariat avec les élèves, le leadership des jeunes en matière de santé et la co-conception (niveaux 1 et 2, de la 6 ^e à 12 ^e année)
Pratiques fondées sur les données probantes	L'un des cinq Principes d'action ; préconise de s'éloigner « du statu quo » et d'évaluer les initiatives de manière continue.	Fondamental pour tous les articles ; défini dans la terminologie (« fondé sur des données probantes » plutôt que « basé sur des données probantes » pour valoriser le jugement des praticiens et le contexte communautaire) ; à partir de données probantes pour chaque article.
Éviter les approches prônant uniquement l'abstinence et les approches punitives	Message clé 4 : « De nombreuses approches traditionnelles [...] ont une efficacité limitée et peuvent avoir des conséquences négatives non voulues. » ; critique des politiques de tolérance zéro	Formulé dans des articles spécifiques : « Le personnel de l'école doit éviter les approches de prévention axées uniquement sur l'abstinence » ; les politiques fondées sur les forces « réduisent au minimum les pratiques d'exclusion (p. ex., suspensions, expulsions, détentions) ».



Ce que la Norme ajoute

Alors que le *Plan d'action* définissait le modèle conceptuel et appelait à l'action, la Norme comble le fossé de mise en œuvre que les responsables scolaires ont constamment mis en évidence. La recherche canadienne (Jenkins et coll., 2024) et les appels à l'action des éducateurs (BCSTA, 2023) soulignent que les éducateurs se disent mal équipés et en manque de ressources pour faire face à la consommation de substances chez les élèves, et que les politiques et les pratiques varient considérablement d'une juridiction à l'autre. La Norme répond à ces défis par les contributions distinctes suivantes (Tableau 2) :

Tableau 2	
Caractéristique	Ce que cela signifie pour les écoles
Cadre de soutien complet de la maternelle à la 12 ^e année	Trois stades de développement (maternelle à 5 ^e année, 6 ^e à 9 ^e année, 10 ^e à 12 ^e année) avec des articles adaptés à l'âge; le <i>Plan d'action</i> portait principalement sur le contexte du secondaire.
Système de soutien à niveaux multiples (SSNM)	Une structure à trois niveaux (universel, ciblé, intensif) qui offre des orientations claires pour les élèves pour l'ensemble de leurs besoins, de la prévention à l'échelle de l'établissement jusqu'à l'intervention individualisée et à l'orientation vers des soins.
Norme nationale élaborée selon un processus rigoureux du Groupe CSA	Élaborée selon un processus de consensus du Groupe CSA ayant permis d'associer les parties prenantes de partout au Canada dans l'élaboration du contenu, et de renforcer la collaboration avec d'autres acteurs, notamment par le biais d'une consultation publique en français et en anglais.
Articles spécifiques et applicables avec attribution des responsabilités	Chaque article précise qui est responsable (décideurs politiques, administrateurs ou personnel scolaires) et utilise les termes « doit », « devrait » ou « peut » pour distinguer l'impact potentiel de chaque recommandation.
Continuum de mise en œuvre	Un modèle « cours d'élaboration, en cours de construction, en cours de » consolidation qui reconnaît la diversité des points de départ et favorise des progrès graduels et adaptés au contexte plutôt qu'une conformité immédiate.



Tableau 2 (Suite)

Caractéristique	Ce que cela signifie pour les écoles
Le sentiment d'appartenance à l'école comme mécanisme central	La prévention fondée sur l'appartenance est un article mentionné à chaque stade de développement, s'appuyant sur des données de la recherche identifiant le sentiment d'appartenance à l'école comme l'un des facteurs de protection les plus efficaces pour la santé en matière de consommation de substances, à toutes les étapes de la vie.
La voix des élèves comme principe directeur	Va au-delà de l'engagement en tant qu'activité pour positionner la voix des élèves comme un principe qui façonne la manière dont tous les articles sont interprétés et appliqués, avec des articles spécifiques pour le partenariat avec les élèves et le leadership des jeunes en matière de santé.
Protocoles de dépistage et d'identification précoces	Articles spécifiques pour le dépistage universel (niveau 1) et le dépistage ciblé (niveau 2), assortis d'exigences en matière de sensibilité culturelle, de consentement éclairé et de ressources de suivi.

Les utiliser ensemble

Le *Plan d'action*, les ressources d'accompagnement d'EPS Canada et la Norme forment un écosystème cohérent pour la prévention de la consommation de substances en milieu scolaire au Canada. Plutôt que de remplacer les travaux antérieurs, la Norme s'appuie sur la vision établie par le *Plan d'action* et le met œuvre. Les suggestions suivantes illustrent comment les communautés scolaires pourraient utiliser ces trois ressources:



Favoriser la compréhension

Le *Plan d'action* demeure un excellent point de départ pour les communautés scolaires qui commencent à repenser leur approche de la consommation de substances. Son format narratif, ses exemples concrets et son langage accessible en font un outil efficace pour susciter l'adhésion du personnel, des familles et des partenaires communautaires. Les formations en ligne et les ateliers d'EPS Canada offrent un apprentissage professionnel structuré pour approfondir cette compréhension.



Évaluer et planifier

La matrice de planification 4×4 du *Plan d'action* (approches d'intervention × composantes du cadre de l'approche globale de la santé en milieu scolaire) demeure un outil utile pour évaluer les activités en cours et identifier les lacunes. La Norme fournit ensuite une architecture évolutive et à niveaux multiples permettant d'organiser ces activités en un système cohérent et modulaire, aidant ainsi les écoles à passer du « remue-ménages » à une action structurée.



Mise en œuvre systématique

Le niveau de précision des articles de la Norme, incluant l'attribution des responsabilités et le langage normatif et un continuum de mise en œuvre comprenant les phases de d'élaboration, de construction, de consolidation, fournit les orientations opérationnelles dont les systèmes scolaires ont besoin pour passer de la vision à la pratique. La Norme est conçue pour s'adapter à la situation présente de chaque école, reconnaissant que de nombreuses écoles constateront que leurs pratiques existantes s'alignent déjà sur certains éléments du cadre.



Maintenir et améliorer

La structure de gouvernance partenariale de la Norme ainsi que ses outils d'analyse des pratiques scolaires et de planification de la mise en œuvre assurent que le cadre évoluera en fonction des nouvelles données probantes et de l'évolution du paysage de la consommation de substances. Les principes d'action du Plan — équité en matière de santé, approches fondées sur la compassion, réduction des méfaits, partenariats multisectoriels et pratiques fondées sur les données probantes — demeurent des repères essentiels pour évaluer si la mise en œuvre est conforme à son objectif.

Une trajectoire en commun

Le *Plan d'action* appelait les communautés scolaires canadiennes à repenser leur approche face à la consommation de substances chez les jeunes. La Norme répond à cet appel en proposant un cadre national structuré, élaboré par consensus, visant à transformer cette prise de conscience en pratiques cohérentes, bienveillantes et efficaces. Conjointement avec le *Plan* et les ressources connexes d'EPS Canada, la Norme fournit aux systèmes scolaires les moyens pour passer de l'aspiration à l'action, favorisant ainsi de meilleurs résultats en matière de santé pour toutes et tous les élèves.



Références

Agence de la santé publique du Canada. (2021). *Plan d'action : Prévenir les méfaits liés à la consommation de substances chez les jeunes par une approche globale de la santé en milieu scolaire*. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/resume-plan-action-prevenir-mefaits-lies-consommation-substances-jeunes-approche-globale-sante-milieu-scolaire.html>

Ancrer le changement. (2026). *Prévention, éducation et intervention en matière de consommation de substances en milieu scolaire : une approche multiniveau et développementale, de la maternelle à la 12^e année au Canada*. <https://ancrerlechangement.ca/LaNorme>

British Columbia School Trustees Association. (2023). *BCSTA Annual General Meeting Motions*. 2023.
EPS Canada. (s.d.). *Centre de ressources du Plan d'action*. <https://eps-canada.ca/perfectionnement-professionnel/plan-action/accueil>

Jenkins, E., Daly, Z., Dmytro, D., Richardson, C., Amlani, A., Moore-Arbour, S., Trepanier-Bisson, N., McGuinness, L., McAuliffe, C., Gadermann, A., Sam, J., Ngieng, N., Bruno, T., Gilham, C., Knight, R., Fast, D., Storey, K., Molyneux, T., et Slemon, A. (2024). *Substance use and Canadian schools: A national examination of school administrators' experiences and perspectives*. Bienamont : le Centre canadien d'innovation en santé mentale et en consommation de substances chez les enfants et les adolescents.

En savoir plus :

Ancrer le changement est une initiative nationale de transformation de la prévention, de l'éducation et de l'intervention en matière d'usage de substances en milieu scolaire au Canada.



www.ancrerlechangement.ca



info@ancrerlechangement.ca